Compte rendu de la réunion du conseil d'administration : Mercredi 30 septembre 2026

Le quorum étant atteint, la réunion du conseil d'administration débute à 17h 00.

Approbation de la réunion du conseil d'administration du 3 septembre 2026

Adopté à l'unanimité sans modification.

Accueil des nouveaux membres du conseil d'administration

Gérard Turpeau souhaite la bienvenue aux nouveaux membres, élus à l'assemblée générale du 25 septembre dernier, qui se présentent : Sylvie Capelle, Lydia et Fabrice Bertaut, Evelyne Gatard et Marcelle Gaubert.

Guillaume Drochon, membre du conseil d'administration a démissionné de son poste ce jour. Il n'est plus responsable de la section badminton de B.A qui sera maintenant représentée par Rémi Conem qui recevra invitations et compte rendus des réunions.
Le nombre des membres du conseil d'administration est désormais de 27.

Election des membres du Bureau

L'ensemble des membres du bureau sont renouvelables, et le seront tous les ans à partir de cette année, suite à la modification des statuts votée lors de l'assemblée générale de 2025.

Yves GOUSSEAU, doyen du conseil d'administration procède au renouvellement du Bureau.
Il indique que tous les membres actuels se représentent et avant l'élection de chaque poste à pourvoir, il demande s'il y a d'autres candidats, des votes contre ou des abstentions. Pascale Hu est candidate pour succéder à Thérèse Blanché en tant que trésorière adjointe.

A l'issue de la procédure, les membres du bureau sont élus à l'unanimité, à savoir :
- Gérard Turpeau, président
- Gilbert Baranger, 1er vice-président
- Patrice Chotard, 2ème vice-président avec les fonctions d'intendant
- Jean-Charles David, trésorier
- Pascale Hu, trésorière adjointe
- Marie-Christine Allègre, secrétaire
- Jeannette Baranger, secrétaire adjointe

Le formulaire de déclaration des membres du bureau sera adressé à la préfecture par la secrétaire.

Point sur les adhésions et les cotisations

A ce jour, 311 formulaires d'adhésion ont été remplis en ligne. Il y a jusqu'au 15 novembre pour s'inscrire et régler sa cotisation.

Bien évidemment, si certaines personnes ne disposent pas d'internet, il est toujours possible que les responsables d'activité ou la secrétaire saisissent les renseignements à leur place.

Bilan financier de l'assemblée générale

Le trésorier indique qu'il y a eu 151 repas servis.

Comme acté par le conseil d'administration, B.A a pris à sa charge une partie des dépenses pour un montant de 932,60 €. Le menu a été très apprécié par l'ensemble des personnes présentes. Bravo à Patrice !

Jean-Charles rappelle que les inscriptions sont obligatoires avant tout règlement (repas, sortie, adhésion...). Le règlement ne vaut pas inscription : lors du pointage des chèques, il doit rajouter les noms absents de la liste d'inscription, parfois hors délai et cela perturbe l'organisation et l'intendance suivant la manifestation.

Bilan du vide grenier

Cette année le vide grenier a été un grand succès, 150 exposants présents ainsi que le soleil ! Le bilan s'établit comme suit :

- Recettes : 3 024,47 € (1941,50€,emplacements et 1 082,97, ventes alimentaires)
- Dépenses 826,83€
- Soit un résultat de 2 197€.

Le partenariat avec la Minute Blonde nous a permis d'utiliser l'eau, l'électricité et les toilettes de cet établissement et B.A en échange n'a pas vendu de boissons.

Remarques faites pour l'année prochaine :

- Maintenir le partenariat avec la Minute Blonde
- Comme cette année, ne pas demander de réservation à l'avance
- Accueil des bénévoles à 5h30 plutôt qu'à 6h. Les exposants arrivent très tôt...
- Prévoir des barrières, cônes ou de la rubalise pour canaliser les voitures ce qui permettra de fluidifier et sécuriser la circulation sur le parking.

Organisation de la soirée chorale du 14 novembre

Isabelle GABOREAU est absente mais a envoyé un mail avec des renseignements sur la soirée.

- 4 chorales présentes : Coup d'choeur, Chorabelle, Crescendo et La Contreband, soit 120 choristes (4 morceaux par chorale).
- les choristes de Coup d'Choeur feront des gâteaux vendus à l'entracte au profit de Bessines Animation et seront offerts aux choristes invités en échange d'un jeton.
- la sono sera assurée par Phil Services qui demande 50€ pour la soirée. Il arrivera vers 19h30. Il aura besoin d'une table (pas besoin d'une grande)
- prévoir une scène
- entrée libre « au chapeau ».

A prévoir :
- location de la salle auprès de la mairie : Gérard
- café, vin chaud, bière, cidre, gaufres : Patrice
- déclaration SACEM : Jeannette
- déclaration buvette et commande de la scène auprès de la mairie : Gérard

Installation des chaises à partir de 16h et tenue de la buvette pour certains : Dominique Noyé, Patrice Chotard, Gilbert Baranger, Gérard Turpeau, Philippe/Marie-Christine Allègre, Jean-Luc Sauzeau, Laurent Fauveau, Lydia Bertaut et Jean-Louis Ragon, à partir de 20h pour la buvette avec Gérard, Patrice, Jean-Luc et Gilbert.

Pour contenir le nombre de personnes qui se rendent à l'accueil chercher des boissons et des gâteaux, au moment de l'entracte, une table proposant le même choix sera installée dans la grande salle, près de la porte menant à la cuisine. Cela permettra de répartir les personnes sur deux points de vente.

Organisation du concours de belote du samedi 21 novembre

Mise en place de la salle le 21 novembre de 9h30 à 10h30 avec Dominique, Gérard, Patrice, Gilbert, Jean-Luc, Thierry et Michel G. Puis, à 10h30, préparation des lots avec les personnes faisant partie de la commission « belote ».

A 12h45, pour une ouverture des inscriptions à 13h00, **mise en place de la table des marques et inscriptions** avec Jeannette, Michel et Gérard.

L'inscription est de 8€ par personne (soit 16€ la doublette). En 2027, pour s'accorder avec tous les autres clubs qui organisent des concours de belote, le montant passera à 9€.

A 12h45 également, **mise en place de la buvette** avec Patrice, Martine, Yves, Louisette, Marie-Christine et Sylvie S. aux boissons et gaufres. Sylvie S tenant également la caisse.

- Patrice aura préparé de la pâte à gaufres (ou reste de la soirée chorales) et prévu de l'eau, du café, du chocolat chaud, du rosé, du cidre doux et brut, du sucre glace et des petites serviettes.
- Tout sera vendu à 1€.

A 14h, début du concours, après avoir enregistré toutes les inscriptions, puis lecture du règlement.

A prévoir :
- la sono : Gérard, Michel G et Jean-Charles
- Les feuilles de pointage avec numéros pairs et impairs
- Modifier le règlement en rajoutant : pas d'inscriptions au crayon à papier, les doublettes avec les numéros impairs ne changent pas de place le temps du concours, chaque équipe doit vérifier les points de ses adversaires et les feuilles de marquage ne sont pas redonnées.
- Achats de feutres noirs pour gommer les prix sur les articles
- Prévoir caisse pour buvette et inscriptions : Gérard et Jean-Charles

Le président propose de faire un partenariat avec le Super U de Magné pour l'achat de lots (pas de produits frais pour limiter les risques de contamination) et de bons d'achats.
Pour la communication : Marie-Christine diffusera un flyer sur le site internet et la page FB de Bessines animation. Les correspondantes presse seront informées ainsi que les clubs de belote alentour. Des flyers seront imprimés à la mairie et donnés à Dominique pour diffusion aux personnes de l'activité belote qui pourront en déposer dans les concours où ils sont inscrits.

Gérard prévient l'assurance et demande une ouverture de buvette auprès de la mairie. Salle réservée.

Une commission « belote » est créée pour finaliser l'organisation du concours et acheter les lots. En font partie : Dominique Noyé, Michel Guitton, Gilbert Baranger, Gérard Turpeau, Patrice Chotard, Pascale Hu et Marie-Christine Allègre. La commission se réunira fin octobre/début novembre.

Questions diverses :

Sortie champignons : Patrice va se renseigner pour savoir quand pourrait être organisée une sortie comme l'année dernière qui avait été très appréciée.

50 ans de B.A : Marie-Christine informe qu'un flyer a été mis en ligne sur le site internet et FB pour que les personnes réservent déjà la date de la journée organisée pour les 50 ans de B.A. Les inscriptions seront prises l'année prochaine.

Prochain conseil d'administration :
Mercredi 9 décembre 2026 à 17h00 au Gros Buisson
précédé par une réunion du Bureau à 16H.

Gérard Turpeau

Président de Bessines animation

Marie-Christine Allègre

Secrétaire de Bessines animation

Prochaines manifestations :

- Rencontre de chorales : 14 novembre 2026 avec 4 chorales au programme
- Sortie champignons : à prévoir
- Concours de belote : samedi 21 novembre 2026, puis les samedis 30 janvier et 20 novembre 2027
- Loto : 7 février 2027
- Journée des 50 ans de B.A : dimanche 6 juin 2027 à la salle du Pélican à Niort

50 ans !

BESSINES ANIMATION FETE SES 50 ANS !

1977 - 2027

DIMANCHE
6 JUIN 2027

Lieu
Salle du Pélican
NIORT

Une journée spéciale réservée aux adhérents pour partager ensemble ce bel anniversaire !

Apéritif et repas

Magie et surprises

Animation musicale

Souvenirs

Réservez cette date !!!

BESSINES ANIMATION

Soirée festive en chansons françaises !

Samedi 14 novembre à 20h30 | **Salle de la Grange à Bessines**

4 chorales pour une belle soirée



- **Coup d'Choeur** (Bessines Animation)
- **Chorabelle** (Périgné et Fressines)
- **Crescendo** (Vouillé)
- **La Contreband'** (Niort)

Entrée au chapeau | Boissons et gâteaux à l'entracte

OUVERT A TOUS !

CONCOURS DE BELOTE



A 14H00
SAMEDI
21
NOVEMBRE

VENEZ TENTER VOTRE CHANCE ET PARTAGER UN MOMENT CONVIVIAL !

INSCRIPTION SUR PLACE A PARTIR DE 13H15

Salle de la Grange à BESSINES

Les 27 membres du conseil d'administration

Allègre Marie-Christine

Baranger Gilbert

Baranger Jeannette

Bertaut Fabrice

Bertaut Lydia

Blanché André

Bobineau Thierry

Bonnet Michel

Capelle Sylvie

Chotard Patrice

Combeau Jean-Paul

David Jean-Charles

Daviaud Louisette

Fauveau Laurent

Fy Alain

Gatard Evelyne

Gaubert Marcelle

Gousseau Yves

Guitton Michel

Hu Pascale

Jamin Jacques

Lagrange Sylvie

Noyé Dominique

Rousseau France

Roy Etiennette

Sauzeau Sylvie

Turpeau Gérard